



Durée d une expertise médicale judiciaire

Par Rafa974

Bonjour,

Suite à un grave problème de santé , je n ai pas pu me rendre à mon audience correctionnel (où je suis en tort).

J ai reçu la nouvelle citation à comparaître pour fin septembre et en parallèle le Juge a demander une expertise médicale sur mon état de santé alors que j avais fourni l ensemble de mon dossier médicale lors de ma demande de renvoi de l audience .

Je voulais savoir à quoi servait cette expertise et connaître approximative le temps que dure en général ce genre d expertise

En. Vous remerciant par avance

Merci de vos réponses